

218C1907  
FR0000073728-OP023-AS13

28 novembre 2018

- Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

**SERMA GROUP**

(Alternext)

- 1- Le 28 novembre 2018, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Financière Watt<sup>1</sup>, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SERMA GROUP<sup>2</sup>, en application des articles 233-1, 2°, 234-2 et 235-2 du règlement général. Ce projet a été annoncé le 13 novembre 2018 (cf. notamment D&I 218C1829 du 13 novembre 2018).

L'offre fait suite à l'acquisition par Financière Watt<sup>3</sup>, le 26 juin 2018, directement et indirectement, de la totalité du capital et des droits de vote de la société Financière Ampère Galilée<sup>4</sup>, aux termes d'un contrat de cession en date du 27 avril 2018, par suite des opérations suivantes<sup>5</sup> :

- acquisition par Financière Watt d'actions de la société Financière Ampère Galilée représentant 55,24% du capital et des droits de vote de cette société, auprès de *managers* de SERMA GROUP ainsi que des fonds gérés par Ardian ;
- apport d'actions de la société Financière Ampère Galilée représentant 23,60% du capital et des droits de vote de cette société, réalisé par des *managers* de SERMA GROUP au profit de Financière Watt ; et
- acquisitions et apports au profit de Financière Watt de 100% des actions Ampère Galilée Participation (société alors détenue par certains cadres et salariés de SERMA GROUP), qui détient 21,16% du capital et des droits de vote de la société Financière Ampère Galilée.

<sup>1</sup> Société détenue à ce jour à hauteur de (i) 36,88% par le fonds Chequers Capital (par l'intermédiaire de la société CCXVII Finance I qu'il contrôle), (ii) 35,55% par des *managers* de SERMA GROUP (MM. Philippe Berlié, Bernard Ollivier, Marc Dus, Richard Pedreau, Jean Guilbaud, Olivier Duchmann et Xavier Morin), (iii) 25,16% par la société des cadres Watt Participations, et (iv) 2,41% par Bpifrance Investissement (agissant en sa qualité de société de gestion du fonds Bpifrance Capital 1) (compte tenu notamment des opérations intervenues les 12 et 20 septembre 2018 ; cf. notamment communiqué diffusé par la société SERMA GROUP le 13 novembre 2018). Il est précisé que (i) le prix par action SERMA GROUP ressortant par transparence des opérations intervenues, le 12 septembre 2018, est de 229,19 €, et (ii) le prix par action SERMA GROUP ressortant par transparence des opérations intervenues, le 20 septembre 2018, est de 227,58 €.

<sup>2</sup> Anciennement dénommée SERMA TECHNOLOGIES.

<sup>3</sup> Société détenue, à l'issue des opérations intervenues le 26 juin 2018, à hauteur de (i) 40,52% par le fonds Chequers Capital (par l'intermédiaire de la société CCXVII Finance I qu'il contrôle), (ii) 38,23% par des *managers* de SERMA GROUP (MM. Philippe Berlié, Bernard Ollivier, Marc Dus, Richard Pedreau, Jean Guilbaud, Olivier Duchmann et Xavier Morin), et (iii) 21,25% par la société des cadres Watt Participations.

<sup>4</sup> Société détenue à 100% par Financière Watt (dont (i) 78,8% directement et (ii) 21,2% indirectement par l'intermédiaire de la société Ampère Galilée Participation détenue à 100% par Financière Watt).

<sup>5</sup> Il est précisé que le prix par action SERMA GROUP ressortant par transparence des opérations intervenues, le 26 juin 2018, est de 224,95 €.

Au résultat des opérations susvisées, la société Financière Watt détient directement et indirectement à ce jour, 1 141 447 actions SERMA GROUP représentant 1 634 252 droits de vote, soit 99,21% du capital et 99,18% des droits de vote de cette société<sup>6</sup>, répartis comme suit :

|                              | <b>Actions</b>   | <b>% capital</b> | <b>Droits de vote</b> | <b>% droits de vote</b> |
|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| Financière Ampère Galilée    | 1 141 446        | 99,21            | 1 634 251             | 99,18                   |
| Financière Watt              | 1                | ns               | 1                     | ns                      |
| <b>Total Financière Watt</b> | <b>1 141 447</b> | <b>99,21</b>     | <b>1 634 252</b>      | <b>99,18</b>            |

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir **au prix de 235 € par action** la totalité des actions existantes non détenues par lui, soit 9 089 actions SERMA GROUP représentant 13 500 droits de vote, soit 0,79% du capital et 0,82% des droits de vote de cette société<sup>6</sup>.

L'initiateur n'a pas l'intention de mettre en œuvre de retrait obligatoire sur les actions de la société à l'issue de l'offre, ni de demander la radiation des actions de cette société.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information de l'initiateur et le projet de note en réponse de la société SERMA GROUP (articles 231-13, 231-18 et 231-19 du règlement général) ont été déposés et diffusés conformément aux articles 231-16 et 231-26 du règlement général.

Le projet de note en réponse de SERMA GROUP comporte notamment le rapport du cabinet Paper Audit & Conseil, représenté par M. Xavier Paper, désigné en qualité d'expert indépendant par la société SERMA GROUP pour se prononcer sur les conditions de l'offre publique conformément à l'article 261-1 I du règlement général.

- 2- Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres SERMA GROUP sont applicables.

---

<sup>6</sup> Sur la base d'un capital composé de 1 150 536 actions représentant 1 647 752 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.